



Juillet - Août -
Septembre 2020



Le Mag Aiguillonnais

Élections du maire, 23 mai 2020



Une page s'est tournée à l'Aiguillon sur Vie

Par Catherine FEUILLÂTRE, Adjointe

Loïc NAULET avait choisi de ne pas se représenter pour un troisième mandat de maire.

André COQUELIN a décidé de se lancer dans cette grande aventure. Il a construit sa liste en choisissant chaque personne, qu'il a rencontrée, avec laquelle il a échangé ; lui seul ou presque connaissait chacun d'entre nous, et le 19 novembre, il nous a réunis : des Aiguillonnais de tous âges, de tous horizons et l'équipe peu à peu, au fil des semaines s'est forgée avec un objectif « faire au mieux pour chacun de nos concitoyens ».

Nous avons tous ensemble, avec nos différences, construit, peu à peu la profession de foi que vous avez reçue et qui portait l'essentiel de nos projets. La crise sanitaire de la COVID, a perturbé et retardé certains projets, nous en bâtissons d'autres en fonction des besoins et de l'histoire de notre commune ; mais nous tenons à travailler pour vous et pour l'Aiguillon.

15 mars, journée d'élections malgré les menaces de coronavirus, presque tous les habitants avaient pris la précaution d'apporter leur stylo. Merci...

L'abstention fut importante souvent par crainte du virus : 59%. Nombre de votants 639. Résultats : 519 voix pour et 120 blancs ou nuls. 85% des votants nous ont fait confiance !!

La crise
sanitaire et le
confinement
ont tout
retardé ...



Chères Aiguillonnaises, Chers Aiguillonnais,

Le conseil municipal que vous avez élu le 15 mars dernier m'a accordé sa confiance lors de sa séance du 23 mai 2020, et c'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui, dans ma nouvelle fonction de maire de notre commune.

Les élections municipales de 2020 resteront dans la mémoire de tous, puisque deux jours plus tard, nous étions confinés pour une période qui a duré 55 jours, le nouveau conseil municipal n'était pas installé et l'élection du Maire reportée.

55 jours durant lesquels notre commune est devenue bien calme et où chacun a appris à vivre différemment, dans le respect du confinement, tout en gardant un esprit d'entraide et de solidarité.

55 jours où cette pandémie du coronavirus nous a amenés à réfléchir sur notre façon de vivre et de consommer.

Aujourd'hui, nous avons a priori, réussi notre sas de déconfinement. Depuis le 22 juin, c'est une nouvelle étape qui commence et le retour à une vie presque normale. Nous avons l'immense chance de vivre à l'Aiguillon, territoire relativement épargné par le virus, mais il convient de rester vigilants et de continuer à pratiquer les gestes barrières.

Je profite de cette tribune, au nom de tous les habitants de l'Aiguillon, pour remercier Loïc Naulet, l'équipe municipale sortante, les agents municipaux, administratifs et techniques, tous les personnels soignants, locaux ou non, les commerçants et les différents services qui ont, pendant le confinement, continué à honorer leurs missions.

La nouvelle équipe municipale est maintenant pleinement mobilisée et prête à travailler sur les différents projets que nous souhaitons engager dans le respect de nos valeurs communes et de notre qualité de vie.

Je souhaite que nous puissions réaliser un travail en concertation avec tous les habitants et les différents acteurs économiques et associatifs, afin que chacun trouve dans notre commune l'opportunité de s'épanouir dans sa vie personnelle et professionnelle.

Je souhaite et j'espère, que l'été permettra à notre pays de retrouver l'apaisement et le retour à « une vie normale ».

Je vous souhaite à tous de passer un très bel été et de bonnes vacances.

Le Maire, André Coquelin

L'Équipe Municipale

Freddy PREAUD
1er Adjoint



Catherine FEUILLÂTRE
2ème Adjoint.



Philippe ROUSSEAU
3ème Adjoint



Francine ZIMMERLIN
4ème adjoint



Laëtitia MARÉCHAL

Sébastien GIVRAN

Aline BRIANCEAU

Jean Michel LOR

Marine BAZIL



Gérard MARGOUT

Martine FARRUGIA

Alexandre d'
d'AUDIFFRET

Catherine TANGUY

Dominique THURNE



Émily MAGNIER

Sébastien MARAIS

Alice JARRY

Maxime RIMBAULT



Réunions Conseil Municipal

Les réunions du Conseil municipal sont ouvertes au public, mais uniquement à titre de spectateurs ; néanmoins vous pouvez poser des questions écrites, remises à la mairie, 8 jours avant le conseil.

Commissions municipales et Vice-présidents

- Finances : **Freddy PRÉAUD**
- Urbanisme : **Francine ZIMMERLIN**
- Voirie : **Freddy PRÉAUD**
- Bâtiments : **Jean-Michel LOR**
- Environnement : **Alexandre d'AUDIFFRET**
- Enfance jeunesse : **Laëtitia MARÉCHAL**
- Communication, vie associative et culturelle :
Catherine FEUILLÂTRE
- Citoyenneté : **Philippe ROUSSEAU**
- C.C.A.S : **Philippe ROUSSEAU**

Le 26 juin 2020, Givrand

RÉHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS : Des aides de la Communauté de Communes



Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie compte environ 2 300 installations d'assainissement non collectif (installations individuelles de traitement des eaux domestiques). Près de 70 % d'entre elles ne sont pas conformes et entraînent des nuisances environnementales et des risques pour la sécurité et la santé des personnes (rejet direct, fosse dégradée...).

Dans ce contexte, un programme d'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a été mis en place par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en 2017 et 2018, ce qui a permis de financer 34 dossiers.

A ce jour, l'Agence de l'eau ne finance plus ces travaux sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Pour autant, afin de maintenir une dynamique de réhabilitation, les conseillers communautaires ont décidé d'accorder une aide financière variant selon les revenus du ménage de 20 à 40 % du montant des travaux avec un coût plafond total fixé à 8 000 € TTC, soit une aide de 1 600 € à 3 200 €.

Un règlement de subvention précise les critères d'éligibilité et d'attribution sachant que le propriétaire doit avoir acquis l'habitation avant le 1^{er} janvier 2011.

Pour tout renseignement, consulter le site Internet de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie : www.payssaintgilles.fr/spanc/ ou contacter le service SPANC au 02 51 54 27 37.



Service Urbanisme,

par Francine ZIMMERLIN, Adjointe

Le service **URBANISME** reçoit uniquement sur rendez-vous, pris au 02 51 22 57 68.

- le mardi de 9 h à 12 h
- le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

En dehors de ces plages horaires, les dossiers et courriers peuvent être déposés :

- dans la boîte aux lettres de la mairie
- ou à l'accueil de la mairie et aux heures d'ouverture, dans l'espace réservé à cet effet.

Ne pas oublier d'indiquer une adresse de messagerie et un numéro de téléphone.

Cabinet Orthophonistes, par l'équipe d'Orthophonistes



Le cabinet d'orthophonistes composé de Manon BRUNI et de Lucille RIMBAUD initialement situé rue Jacqueline Auriol a déménagé mi-février pour s'installer au **2 rue des Fiefs**. Une troisième orthophoniste, Dorothee LAMBERT-PETROW, nous rejoindra début septembre pour faire face à la demande croissante sur la commune.

L'orthophoniste **exerce sur prescription médicale** et intervient auprès des enfants, dès leur naissance, des adolescents et des adultes.

L'orthophoniste prévient, évalue et prend en charge les troubles de la communication orale et écrite, ainsi que les troubles qui y sont associés (handicap, pathologies neurologiques...). Le champ de compétences est vaste et les orthophonistes peuvent réaliser des actes de rééducation variés liés à l'oralité, la parole, le langage, la déglutition, la voix et les capacités cognitives.

De ce fait, l'orthophoniste travaille en collaboration avec les médecins prescripteurs (généraliste, neurologue, ORL, orthodontiste, pédiatre, pédopsychiatre...), d'autres professionnels paramédicaux (kinésithérapeute, infirmier, orthoptiste, ergothérapeute, psychologue...) et l'entourage du patient (guidance parentale et soutien aux aidants notamment).



Cabinet Sages-femmes, par l'équipe de Sages-femmes



Le cabinet de sages-femmes initialement situé rue Jacqueline Auriol a déménagé mi-février pour s'installer au 2 rue des Fiefs. Nous connaissons Julie PALLADE et Bénédicte BOBENRIETH, l'opération a permis d'accueillir une troisième sage-femme dans notre commune : Alexie GAUTHIER. Avec l'installation de ces trois sages-femmes dans de nouveaux locaux, c'est toute une offre de soins, orientée pour les femmes de tout âge et les nouveau-nés, qui s'implante durablement à l'Aiguillon sur Vie.

En effet, les sages-femmes étant dotées d'un pouvoir de diagnostic et d'un droit de prescription auprès des femmes et des nouveau-nés en bonne santé, elles peuvent accompagner les femmes tout au long de leur vie en assurant leur suivi gynécologique de prévention et en prescrivant leur contraception. Elles assurent un rôle important dans la prévention et en prescrivant leur contraception. Elles assurent un rôle important dans la prévention contre les addictions et dans la prévention vaccinale auprès de toutes les personnes qui vivent régulièrement dans l'entourage de la femme enceinte ou de l'enfant jusqu'au terme de la période postnatale ou qui en assurent la garde.

Lors d'une grossesse la sage-femme en assure le suivi médical et propose des séances de préparation à la naissance et à la parentalité. Elle dispense les soins à la mère et à l'enfant après l'accouchement et pratique la rééducation périnéo sphinctérienne.

Certaines sages-femmes, sous réserve d'obtention de diplômes complémentaires, pratiquent des actes d'ostéopathie, d'acupuncture, ou des examens échographiques.

Spécialiste de la physiologie, la sage-femme adressera ses patientes à un médecin lorsqu'elle détectera une pathologie, et peut pratiquer les soins prescrits par un médecin en cas de grossesse ou de suites de couches pathologiques.

Cabinet Pédicure-Podologie, par Cécile BAUCHARD

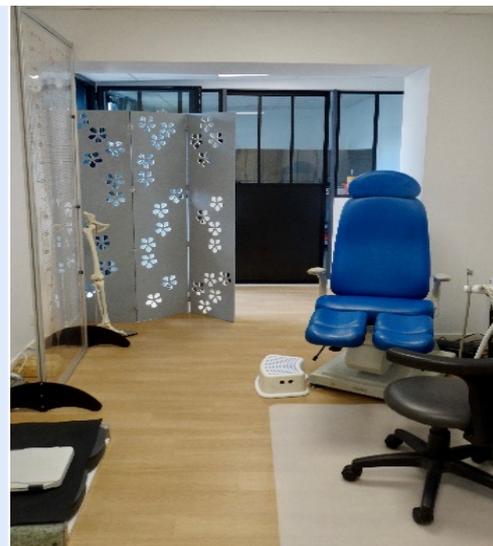
Le conseil de l'Ordre National des Pédicures-Podologues a instauré une remise aux normes des cabinets à partir du 1er janvier 2019.

Cela concerne les différentes zones de travail dans un cabinet de pédicurie-podologie :

- Une salle de soin accueillant du public avec une circulation aisée entre les différents postes de travail, un sol lisse non poreux pour une désinfection optimale
- Une salle de stérilisation séparée de la salle de soin, interdite au public
- Une salle de confection de semelles orthopédiques dite atelier, interdite au public, séparée de la salle de soin, avec un système d'aération /ventilation pour limiter les poussières et odeurs de solvant.

Restent à installer

- touret avec aspiration des poussières par le bas,
- cabine d'encollage avec hotte d'aspiration des solvants.



Agence Postale

Les horaires de l'agence postale ont été élargis, donnez-nous votre avis !!! Votre réponse est attendue dans la boîte à idées à l'intérieur de la mairie, ou dans la boîte aux lettres de la mairie en précisant clairement « *boîte à bonnes idées* ».

Horaires :

Lundi : 14h00 – 16h30

Mardi au vendredi : 10h00 -12h00 et 14h00 – 16h30

Samedi : 9h15 -11h30



Les cloches quelle histoire mouvmentée !!



Le dimanche 15 Février 1943, un peu avant la grand-messe, une violente tempête arracha le coq du clocher qui tomba au milieu des poules, dans la basse cour de Monsieur Pouzet, vétérinaire.

Cette tempête avait fortement endommagé le clocher qui présentait de nombreuses lézardes. Comme il devenait dangereux, on décida d'en démolir le sommet, mais personne ne savait trop s'il fallait le démonter pierre par pierre ou l'abattre d'un bloc en tirant dessus avec des câbles. C'est la deuxième solution qui fut retenue. Comme il y avait pénurie de câbles en cette période de guerre, on démontra les cordes des cloches pour ceinturer la flèche et des attelages de bœufs tendirent les câbles par-dessus les maisons. Les cordages se rompirent et la flèche ne tomba pas. Ce fut enfin à bras d'hommes que la traction fut suffisante pour décoiffer le clocher.

Le 3 octobre suivant, deux jeunes gens sonnèrent les vêpres à toute volée quand soudain la grosse cloche se détacha et entraîna tout dans sa chute jusqu'au rez-de-chaussée. L'un des deux jeunes gens, âgé de dix-huit ans, fut tué sur le coup.

Le clocher surmonté de son coq ne retrouva sa forme primitive qu'en 1950.

En 2014, le feu se déclara dans le beffroi. Il fût entièrement refait. La cloche n°1 fût refondue et les cloches n°2 et n°3 furent restaurées.

Juin 2020, le carillonnement des cloches s'est à nouveau arrêté... Des fragments de béton se détachent régulièrement de la structure interne en béton armé. Dans l'attente de l'avis de l'expert, le Maire a pris la décision d'arrêter le balancement des cloches par sécurité, afin de ne pas provoquer de chutes intempestives.

De nouveaux magasins

La fleuriste et la boulangerie ont ouvert leurs portes fin 2019, dans des espaces plus lumineux, plus fonctionnels et plus agréables pour les clients.

Boutique Fleuriste



Boulangerie - Pâtisserie



Pas de fêtes à l'Aiguillon, cet été, compte tenu des contraintes sanitaires ; rendez-vous avec vos associations en septembre.... si la situation le permet !!

Pensez à vous protéger, et à respecter les gestes barrières !

En cas de canicule, si vous êtes fragiles ou isolés, faites vous connaître à la mairie.

Centre communal d'action sociale,

Par Philippe ROUSSEAU, Adjoint

La période que nous traversons a remis en-avant, entre autres, les questions du vivre ensemble.

Au-delà de nos origines, de nos âges, de notre situation sociale, de notre date d'arrivée dans la commune, de nos idées, nous sommes toujours interpellés par la question du lien. Qu'il soit familial, amical, professionnel, de loisirs, le lien nous unit. Nous avons expérimenté cette difficulté à être sans échanges de proximité pour arriver tous au même constat : nous avons besoin les uns des autres.

Remercions donc tous ceux qui, dans la commune qu'ils soient professionnels (je pense plus particulièrement à tout le personnel de l'EHPAD), élus, particuliers, ont tout mis en œuvre pour continuer à relier les citoyens.

C'est dans cette dynamique que nous allons exercer notre mandat en direction de l'action sociale. Une nouvelle équipe se met en place ; elle est composée du maire André Coquelin, de cinq personnes élues : Philippe Rousseau Vice-président, Martine Farrugia, Jean-Michel Lor, Emely Magnier, Catherine Tanguy ; cinq personnes non élues complètent l'équipe : Aline Charrier, Anny Favry, Chantal Leclercq, José Marques, Anne Michon.

Nous prendrons le temps de vous présenter nos missions, nos actions, notre organisation.

Sans doute avec des différences avec ce qui existait avant, mais avec le même esprit que nos prédécesseurs, à qui nous adressons notre reconnaissance pour leur engagement et le travail effectué.

PERMETTRE À CHACUN D'ÊTRE ENSEMBLE DANS LA COMMUNE.

Les nouvelles de l'Ehpad, par Mme GRILLARD, directrice de l'établissement

La Résidence les Boutons d'Or au temps du coronavirus.

Les années se suivent et ne ressemblent pas...2020 ne sera donc pas épargnée dans sa particularité... Nous avons tous fait la connaissance du **petit COVID 19**...mais qui aurait pensé que ce virus allait nous contraindre au confinement, allait nous contraindre au repli sur soi et pour la première dans l'existence des Boutons d'Or à la fermeture totale de nos portes.

Et nous voilà tous engagés, résidents et salariés dans une « drôle d'aventure » que nous vous proposons de partager un peu. Le confinement vous l'avez tous vécu, dans vos domiciles et vous l'avez plus ou moins bien supporté...rien de bien différent pour les résidents de notre Ehpad, si ce n'est ce « petit » plus que les équipes ont apporté et que nous n'avons pas eu, nous, dans nos maisons...Tiens, tiens la vie en Ehpad serait-elle moins terrible que ce que l'on nous en dit !

Toute l'équipe, chacun de sa place de professionnel, s'est donc mobilisée dès le début du confinement pour en pallier les « méfaits ».

Avec tout ça, une journée à l'Ehpad c'était...les nouvelles quotidiennes sur notre page Facebook, c'était les appels en visio pour que les liens continuent entre les résidents et leurs proches, c'était des activités individuelles chaque jour pour que les esprits restent ouverts, c'était des soins de bien-être, c'était les repas en chambre en préservant la qualité habituelle du service à l'assiette, afin de conserver cette dimension plaisir au repas, c'était de la présence chaque jour autrement auprès des résidents.

Mais c'était aussi de la crainte, de la vigilance, de la rigueur dans les protocoles et les gestes barrière, des conditions de travail éprouvantes et épuisantes...car oui les résidents étaient confinés, à l'abri semble-t-il, mais nous, nous rentrions chaque jour dans nos foyers avec l'espoir de ne surtout pas croiser le petit COVID 19...qui est si petit que nous n'aurions pas vu tout de suite qu'il nous avait suivi à la résidence ou bien à la maison ! A ce jour nous ne l'avons pas croisé. Ouf direz-vous ! C'est certain dirons-nous !

Merci aux équipes de la résidence les Boutons d'Or qui chaque jour sont venues sans hésiter, qui chaque jour se sont investies, impliquées et ont tenté de pallier les manques affectifs et de rassurer les résidents...et qui chaque jour ont continué à faire vivre cet Ehpad coûte que coûte.

Assistants Maternelles Agréées

Mme BESSE Audrey – 6 rue des pinsons ☎ 06 50 13 07 21

Mme LEMOINE Béatrice – 20 imp amandiers
☎ 02 51 96 12 52

Mme LUCAS Céline – La petite brosse ☎ 02 51 22 85 46

Mme MICHON Christine - 62 La Chauvetière
☎ 02 51 22 81 70

Mme MORNET Cathy – 5 imp clos chênes ☎ 06 77 75 02 57

Mme PENNEC Catherine – 7 imp des Jonquilles
☎ 09 64 26 09 63

Mme POUCKET Sylvie – 8 rue des Artisans
☎ 02 51 33 74 81

Mme RANVIER Astrid – 7 imp des Mésanges
☎ 06 25 82 42 00

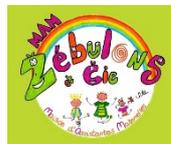
Mme SERVIENTIS Marielle – 17 rue du Poivre
☎ 06 20 81 84 84

Micro-crèche Les Petits Aiguillonnais

2 impasse de la Coulée Verte
Mail : contact@lespetitsaiguillonnais.fr

☎ 09 63 62 38 91

Capacité d'accueil : 10 enfants
Horaires : 7h30 à 18h30



Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

Zébulons et Cie

5 rue de la Louisiane - ☎ 02 51 90 41 06

Mme Delphine LOGEIS - Mme Nathalie VILLAIN - Mme Caroline GIRAUDET

Capacité d'accueil : 12 enfants
Horaires : 7h30 à 18h30

VOTRE boîte aux lettres



Commission environnement,

par Alexandre D'AUDIFFRET, Conseiller Municipal

Nous nous souviendrons de l'année 2020 pour les raisons évidentes que sont la crise sanitaire, la crise économique et sociale. Malgré tout il y a de petites raisons de voir du positif. Plusieurs sondages montrent en effet que les Français disposant d'un jardin ont mis à profit le temps du confinement pour planter, embellir, créer un potager. Vous avez peut-être également constaté que cette pause dans notre rythme effréné a fait beaucoup de bien à la faune : des chevreuils, des lièvres étaient visibles en plein jour. Le chant des oiseaux n'était plus mélangé au chant des moteurs.

Voyons ce positif, dans ce que nous avons traversé, pour nous projeter dans ce qu'il reste à traverser. Quelle vie voulons-nous à l'Aiguillon sur Vie ?

André Coquelin et nous même, le conseil municipal, souhaitons mettre en place plusieurs actions en faveur de l'environnement. Il y a l'environnement du vivre ensemble et l'environnement plus englobant de la Nature.

1- EMBELLIR

- Fleurir et planter des arbres sur nos axes principaux et lotissements.
- Donner une identité florale à l'Aiguillon sur Vie et obtenir le label « Ville Fleurie ».

2- AMENAGER

- Elaboration d'un « *parc botanique* » dans le secteur de l'étang du Moulin-neuf jusqu'au Stade de foot et réflexion sur un « *potager partagé* » dans ce secteur.
- Création d'un petit jardin derrière le lavoir.
- Développement des pistes cyclables.

3- PREVOIR

La crise nous enseigne déjà, qu'il faut penser local. Donc nous souhaitons réfléchir à comment :

- Soutenir l'Agriculture en préservant le zonage agricole autant que possible.
- Encourager l'installation de petites exploitations de maraichage / permaculture.
- Réfléchir sur la préservation des ressources en eau.
- Aider les circuits courts et communiquer pour les favoriser.

Pensez à rapporter vos déchets à la maison lors de vos promenades!!!



La Boîte à idées

Parce que nous souhaitons prendre en compte vos idées de projets pour la commune, l'équipe municipale a mis en place une « boîte à idées ».

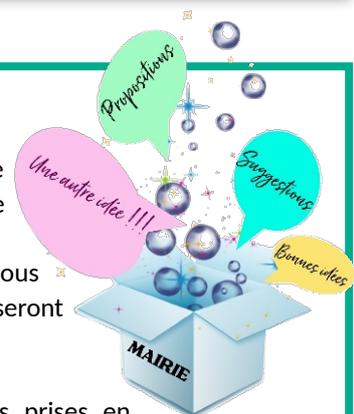
L'équipe municipale prendra connaissance de tous les messages. Les propositions pertinentes seront étudiées.

Quelques règles à suivre :

- Les propositions anonymes ne seront pas prises en compte
- Uniquement des idées constructives, des suggestions positives
- Pas de limite d'âge pour déposer des idées : enfants, adolescents, et jeunes, bienvenus !

A déposer dans la boîte à idées à l'intérieur de la mairie, ou dans la boîte aux lettres de la mairie en précisant clairement

« Boîte à bonnes idées ».





La Pom'd'Happy – L'Eldor'ados

Par Anaïs PAJAUD, animatrice

L'accueil de loisirs et périscolaire **La Pom'd'Happy** reçoit vos enfants sur les temps périscolaires, les mercredis et vacances. Sur ces temps, l'équipe d'animation met en place des activités éducatives variées.

Sachez que nous récoltons les crayons, les gourdes alimentaires et les bouchons.

Et pensez à nous quand vous faites le vide dans les chambres de vos enfants !

Rejoignez-nous sur Facebook : La Pom'd'Happy ifac

Pour tout renseignement contactez-nous au :

02 51 54 89 55 ou via pomdhappy@utno.ifac.asso.fr,

Vous pouvez également retrouver des informations et le dossier d'inscription sur notre site : <http://www.ifac.asso.fr/givrand-aiguillon>

L'Eldor'ados accueille les collégiens et également les CM2 de l'année en cours. Pour ces derniers, une passerelle est organisée les mercredis uniquement (scolaires et de vacances).

A partir du mois de janvier ils peuvent participer à toutes les activités proposées (mercredis, samedis et vacances).

Une navette est proposée en fonction des activités. Surveillez le programme !

Rejoignez-nous sur Facebook ou Instagram : Eldor'Ados IFAC Givrand L'Aiguillon-sur-Vie.

Pour plus d'informations

Contactez Léa au 06 48 17 92 22 ou via leldorados@outlook.com.

Des nouvelles de nos écoliers

Par Laëtitia MARÉCHAL, conseillère municipale.

Ecole Saint-Joseph

La rentrée aura lieu le 1er septembre 2020, en espérant que les conditions sanitaires seront cet automne bien meilleures, afin de pouvoir effectuer une rentrée dans des conditions normales.

La sixième classe est maintenue ce qui permettra aux enfants de travailler dans de bonnes conditions avec des effectifs plus faibles.

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants peuvent contacter le directeur Monsieur CHARRIER téléphone 02.51.22.88.01, courriel : ecst-stjoseph@wanadoo.fr

Allez visiter le site de l'école où vous trouverez de nombreux articles sur les différentes activités proposées aux enfants. <http://laiguillon-sur-vie-stjoseph.fr>

Commission Enfance-Jeunesse (CEJ)

Elle est en place depuis le 23 mai 2020; elle sert d'accompagnement au conseil municipal des enfants (CME)

La commission est composée de :

Laëtitia Maréchal vice présidente, Emily Magnier, Caroline Chauveau, Freddy Préaud.

Elle s'est réunie pour la première fois le jeudi 26 juin. La première rencontre avec les enfants du Conseil municipal des enfants est prévue pour le vendredi 3 juillet ; elle permettra aux membres de la commission de se présenter aux enfants et de développer avec eux de nouveaux projets à réaliser avant la fin de leur mandat. En effet ces enfants ont été élus en 2019 pour deux ans, en 2021 il faudra procéder à de nouvelles élections afin de constituer le nouveau Conseil des Enfants.

Transports scolaires

Inscriptions avant le 31 juillet 2020. Se renseigner auprès de la communauté de Communes des pays de Saint Gilles :

<https://www.payssaintgilles.fr/transports-scolaires/> - ☎ 02 51 54 70 70 - mail transportscolaire@payssaintgilles.fr

HISTOIRE DE L'AIGUILLON

On trouve des traces de vie très anciennes ainsi, à la Brelaudière, il existe un polissoir néolithique qui servait à polir les haches de pierre vers 5000 avant J-C.

En 1901, ce polissoir a été signalé aux historiens : à cette époque, la pierre était couchée mais semblait avoir été longtemps fichée dans le sol. Aujourd'hui, elle est à nouveau fichée dans la terre. Elle mesure un mètre soixante-dix de long, un mètre de large et un mètre d'épaisseur. Elle est composée de grès. Son poids a été estimé 2500 kilos

Elle aurait été amenée depuis l'ancien fleuve du Jaunay par les néolithiques à son emplacement actuel.

Pour l'origine du nom de la ville on trouve différentes sources. Elle apparaît sous le nom du latin *aculeus* qui signifie aiguillon, dans un document du 14ème ; l'appellation sur vie a été rajoutée en 1846. Les autres communes s'appelant l'Aiguillon se situent de la même façon dans le confluent de deux cours d'eau qui forment une pointe : ici le Jaunay et le Gué Gorand.

Le nom de la rivière qui traverse l'Aiguillon pose quelques problèmes. Pour les uns il dérive du latin *via* = route allusion à une voie celtique ou romaine qui traversait autrefois le Bas Poitou. Pour d'autres il s'agirait d'une racine celtique *via* ou *ver* faisant référence soit à un gué, soit à un cours d'eau. Selon une troisième source on aurait affaire à une racine gauloise *WI* qui dénote un marécage, un lieu humide (et que l'on retrouverait dans Vienne).

Et puis il y a la célèbre légende des chasseurs qui traquent le gibier sous le chaud soleil d'été et qui se trouvent au bord de l'épuisement car ils ont oublié d'apporter des gourdes d'eau. Ils sentent leur mort prochaine lorsque, miracle, un chien dénicha une rivière au milieu de touffes de plantes, les chasseurs s'y précipitèrent, s'abreuèrent, puis décidèrent de baptiser le cours d'eau : ce serait la vie puisque son eau leur a sauvé la vie.

Une célèbre légende fait quant à elle référence à l'objet qui sert à immobiliser les boeufs attelés et qui aurait pris racine sur le chemin vers la nouvelle église en construction ; cette légende figure dans le hall de la mairie.

Mais nous ne sommes qu'au début de notre histoire...

FORUM DES ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

L'AIGUILLON SUR VIE

5 SEPTEMBRE 2020

FOYERS RURAUX DE 9H à 13H

Logos of various associations: RALLYE AIGUILLONNAIS, ogee, les VICTOR'IEUZES, Ecole de musique, Styl Art Aiguillonais, etc.

Association Clin d'œil, par Christian PROUTEAU



Répétitions

L'Association Clin d'Œil va retrouver avec un immense plaisir le chemin du théâtre municipal pour reprendre les répétitions qui ont dû être stoppées, à cause de la pandémie de Covid 19. Cette crise, qui nous a tous contraints à modifier nos emplois du temps, habitudes et à décaler la pièce de théâtre prévue en avril.

Nous allons donc continuer la préparation de la pièce de théâtre « le Gai Mariage » qui sera présentée en octobre prochain. Une comédie délirante de Gérard Button et Michel Munz Le public toujours plus nombreux à chaque nouvelle pièce devrait une nouvelle fois apprécier l'histoire et le jeu de ces comédiens amateurs.

Alors préparez vos mouchoirs et attachez vos ceintures si vous ne voulez pas exploser de rire !

Association des Activités Locales

Le 26 juin la commune a pris acte de l'arrêt de l'association des activités locales. Les quatre associations qui la constituaient se trouvaient dans la situation suivante : deux étaient démissionnaires et les deux autres ne se sentaient pas en capacité de pouvoir continuer au sein de l'association. La décision de dissolution a été prise à l'unanimité.

Suite à cette décision Monsieur le Maire a proposé que les locations de matériel soient désormais assurées par la mairie, que les associations continuent à bénéficier du prêt gratuit pour ces matériels, que les fonds restants soient partagés à parts égales, entre les trois associations ex-membres, et la mairie - cette part servant au renouvellement du matériel.

Dès le mois de septembre, l'équipe municipale va inviter toutes les associations, afin d'étudier et de reconstruire ensemble un projet qui pourrait mieux convenir à l'ensemble des associations.



L'association MRT85 a pour but de soutenir et valoriser l'apprentissage ainsi que la pratique du sport mécanique moto de moins de 25 cv ; du niveau débutant aux pilotes de compétitions.

L'association vous promet une expérience amicale et riche en émotions en participant à nos animations ainsi qu'en adhérant à notre groupe de passionnés.

Mail : mrt.85220@hotmail.com - Facebook : Pit bike supermotard Vendée - Instagram :

@pitbikesupermotard - ☎ 06 04 06 49 98.

7 mars 2020
Remise de 60 maillots d'échauffement
Pour les catégories U15 et U18
Financés par le cabinet comptable ARCECO, remis par M Pontoizeau Nicolas

Merci

L'assemblée générale, aura lieu le **vendredi 10 Juillet 2020** Théâtre de l'Aiguillon à partir de 18h30. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié

PERMANENCE GIVRAND au stade
Inscription de licences
Le 18 JUILLET
9h30 à 12h

Quelques nouveautés à la bibliothèque



les **VICTOR'IEUZES** L'association « Les Victor'ieuzes » a été créée en 2018 et a comme

principaux objectifs :

- de faire appel à des sponsors et à des dons de particuliers afin de participer à des événements comme le Rallye des Gazelles en 2020, en association avec « Coeur de Gazelles », qui rassemble les énergies d'hommes et de femmes pour agir dans les domaines de la santé, de l'environnement, de la réinsertion professionnelle...
- d'aider des associations à but non lucratif à communiquer sur les troubles du spectre de l'autisme.

Pour soutenir l'association ou pour tout renseignement, prendre contact via Facebook « Les Victor'ieuzes ».